



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



FNMF- Fédération Nationale de la Mutualité Française

Mardi 1^{er} novembre 2016

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) est une organisation professionnelle qui représente, aide les mutuelles et unions mutualistes qui la composent. Elle assure la promotion de leurs activités et de leurs idées auprès des pouvoirs publics, des institutions et de tous les acteurs de la santé et de la protection sociale. Elle gère aussi 2 500 centres de soins et cliniques (les services de soins et d'accompagnement mutualistes).

Principales missions de la FNMF

D'après le site <https://www.mutualite.fr> :



Organisation de la FNMF

L'organisation des instances et la répartition des responsabilités sont régies par le Code de la Mutualité et précisées dans les statuts de la FNMF. La gouvernance de la FNMF est composée de :

- La présidence. Le président, élu pour 5 ans, est, depuis le 23 juin 2016, Thierry Baudet.
- La direction générale. Le directeur général est depuis le 1^{er} juillet 2016 Albert Lautman.
- Le bureau, composé du président de la FNMF et de 16 membres (dont 7 vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général et un trésorier général adjoint).
- Le conseil d'administration, composé du président de la FNMF et de 40 administrateurs élus pour un mandat de six ans.
- Le conseil national, composé des présidents et directeurs des mutuelles adhérentes et unions de la Fédération, dirigé par le président de la FNMF.
- L'assemblée générale, composée d'environ 1 000 délégués des groupements de mutuelles et unions adhérentes, elle se réunit au moins une fois par an et chaque délégué y dispose d'une voix.
- Le congrès national. Tous les 3 ans (le dernier en 2015) tous les groupements mutualistes affiliés à la FNMF sont invités à y participer pour débattre des grandes orientations de la Fédération.



Chiffres clés

- 426 mutuelles adhérentes à la FNMF (98 % des mutuelles santé représentées) ;
- 2 500 services de santé et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire ;
- Des membres représentant un poids économique important (source FNMF 2013) :
 - 17,8 milliards d'euros de cotisations pour la complémentaire santé,
 - 3,5 milliards d'euros de cotisations pour la prévoyance vie et non-vie),
 - 3,2 milliards d'euros de chiffres d'affaire concernant les services de soins et d'accompagnement mutualistes ;
- 85 000 emplois en mutualité ;
- 38 millions de personnes protégées par des mutuelles.

Ainsi à l'instar de la Fédération Française de l'Assurance (FFA), qui rassemble plus de 99% du marché en assurance et réassurance, la FNMF est l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics pour mener à bien les chantiers majeurs des années à venir, tels que la modernisation du code de la mutualité.

Rendez-vous mardi prochain pour un nouvel éclairage

